

Questions orales

• (1415)

[Français]

LE CHEF DE L'ACTION DÉMOCRATIQUE DU QUÉBEC

M. Denis Paradis (Brome—Missisquoi, Lib.): Monsieur le Président, le chef du parti Action démocratique du Québec a annoncé la participation de son parti aux commissions régionales en ces termes, et je le cite: «On ne peut que se réjouir de voir que nos conditions ont été acceptées. On est content d'avoir contribué à une amélioration du processus. Nous adoptons une approche constructive. On espère qu'un grand nombre de personnes participeront à la consultation.»

Trois mois plus tard, il déclarait et je le cite: «Je pense que ce n'est pas nécessairement clair dans l'esprit de tous les citoyens qui sont venus participer, parce que si les gens s'étaient fait dire au début de la consultation: «Vous venez perdre votre temps, tout est décidé d'avance», il n'y en a peut-être pas 55 000 qui seraient venus.» Le chef de l'Action démocratique connaît un réveil politique brutal. Il réalise, mais trop tard, qu'il a été victime de manipulation de la part du Parti québécois et du Bloc québécois.

* * *

[Traduction]

LE PARTI CONSERVATEUR

M. Jerry Pickard (Essex—Kent, Lib.): Monsieur le Président, quelle ne fut pas ma surprise de lire dans le *Toronto Star* que les conservateurs ontariens se servent des petites annonces pour recruter des candidats en vue des prochaines élections provinciales. Selon l'annonce placée dans au moins trois journaux ontariens, ils sont à la recherche de conservateurs doués de bon sens.

Depuis des mois, Mike Harris se promène à travers l'Ontario promettant de réduire l'impôt sur le revenu des particuliers de 30 p. 100, d'équilibrer le budget en quatre ans sans toucher à la police, à l'éducation ni aux soins de santé. On n'a pas besoin de beaucoup de bon sens pour s'apercevoir que mathématiquement, ce n'est pas possible.

Mark Mullins, l'expert en calcul de Mike Harris a dit: «Je ne suis pas membre du Parti conservateur. La dernière chose dont j'aie besoin c'est que quelqu'un dise de moi que je suis le gourou derrière ce train de mesures.»

Serait-ce possible que les politiques de Mike Harris soient tellement farfelues que les conservateurs doués de bon sens ne puissent les appuyer?

QUESTIONS ORALES

[Français]

LA SOUVERAINETÉ DU QUÉBEC

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, hier à Toronto, lors d'un forum organisé par l'Institut CD Howe auquel participait le président du Comité du non au Québec, M. Michel Bélanger, de même qu'un des conseillers constitutionnels du premier ministre, M. Stéphane Dion, ce dernier a affirmé que plus la situation économique se dégraderait, plus les Québécois changeront d'idée et rejeteront la souveraineté.

Ma question s'adresse au premier ministre. Comment le premier ministre peut-il accepter qu'un de ses conseillers constitutionnels, en l'occurrence M. Stéphane Dion, puisse affirmer et je le cite: «Plus ça fera mal, plus l'appui à la souveraineté baissera»?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, M. Dion n'est pas un conseiller constitutionnel. De plus, tout le monde sait que je ne passe pas beaucoup de temps à discuter de Constitution ces temps-ci. Je travaille à essayer de régler le problème de l'économie du Canada et du Québec.

Je me suis fait élire en disant aux gens que je ne voulais pas parler de Constitution. Je n'ai certainement pas mon conseiller sur la Constitution, je ne veux pas en parler. Il veut donner des conseils au Conseil privé sur d'autres choses, comme je l'ai vu dans le journal. Mais en ce qui me concerne, j'espère que la question sera posée clairement, très rapidement, afin qu'on arrête de parler de ce problème pour pouvoir s'occuper des vrais problèmes de la population.

J'ai lu cet article, on émettait des hypothèses sur ce que je devrais faire si le oui gagnait au Québec. On ne connaît pas la date du référendum, on ne connaît pas la question. Je suis convaincu qu'ils vont perdre, alors je ne suis pas pour perdre mon temps à parler de ça.

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, c'est pour le moins étonnant que le premier ministre, qui dit ne pas s'intéresser aux questions constitutionnelles, ait fait allouer à son propre bureau quelque 7 millions de dollars supplémentaires pour mettre sur pied une unité opérationnelle en vue de parler de Constitution lors du référendum du Québec.

Des voix: Oh! Oh!

M. Gauthier: En lui posant ma deuxième question, je lui rappellerai simplement que M. Stéphane Dion est toujours sous contrat avec son bureau et cela, jusqu'au 31 mars prochain. J'espère qu'il sait au moins ce qui se passe dans son bureau.

Comment le premier ministre peut-il concilier les propos de son conseiller, M. Stéphane Dion, avec ses propres déclarations, à l'effet qu'il serait respectueux de la décision démocratique des Québécois, quant à leur avenir politique?